



CESP

DISPOSITIF INTERNET GLOBAL

SYNTHÈSE DE L'AUDIT



2025

SYNTHÈSE DE L'AUDIT DU DISPOSITIF INTERNET GLOBAL 2025

À la demande de ses adhérents, le CESP audite le dispositif Internet Global de Médiamétrie qui a pour principal objectif de fournir au marché l'audience dédoublée au global et sur chacun des écrans (ordinateur, smartphone et/ou tablette) des sites et applications consultés ainsi que le profil des internautes. Ces données sont également utilisées par des acteurs tiers tels que l'ACPM pour produire les audiences *brand* de la presse (papier et digital), ou des sociétés développant des solutions de ciblage publicitaire.

Jusqu'en 2025, ce dispositif s'appuie sur trois panels internet dont une partie des individus est commune, et sur une méthodologie de fusions. La production des résultats d'audience est issue des fusions et repose sur un échantillon d'individus virtuels reconstitués. Ce dernier est principalement construit à partir du sous-échantillon des panélistes bi- ou tri-mesurés, en moyenne 4 993 panélistes répondants en 2025.

Compte tenu de l'évolution majeure de la méthodologie Internet Global en 2026, le CESP a fait le choix de produire un rapport d'audit simplifié sur l'année 2025. Cette approche vise d'une part à recentrer l'expertise sur certains des fondamentaux de la mesure qui resteront toujours valables : le recrutement et la gestion des panels, l'analyse de la qualité des échantillons, la collecte et les résultats. D'autre part, elle avait pour objectif de répondre aux impératifs *time to market* du marché en réalisant deux focus dès 2026 sur des éléments clés de la nouvelle approche de Médiamétrie, le premier sur le *meter mobile* et le second sur les nouvelles fusions. Toutefois, ces travaux ont été reporté pour le premier et annulé pour le second à la suite du lancement d'un appel d'offres par Médiamétrie sur la mesure d'audience d'internet.

Enfin, le CESP rappelle que d'une manière générale, la complexité du dispositif Internet Global ne permet pas de réaliser un audit annuel qui couvre l'ensemble des aspects de la méthodologie (étapes de pré-traitements conduites par Médiamétrie au niveau de chaque panel internet¹ et de la collecte des données).

En particulier, le présent rapport d'Audit du CESP de l'année 2025 porte sur :

- Le recrutement du dispositif Internet Global, i.e. l'ensemble des individus qui ont accepté de participer à au moins un des trois panels Internet
- Le suivi et la gestion des trois panels (relances, règles d'exclusion...)
- L'analyse de la qualité des échantillons de chacun des trois panels (taille, structure de l'échantillon, taux de *churn*...)
- Le suivi longitudinal des résultats de l'année, en particulier, l'analyse de l'impact sur les résultats de la suppression de près de 10% de l'échantillon du Panel Ordinateur en mars 2025.

Le Comité Scientifique salue les efforts de Médiamétrie pour détecter et pallier, dans la mesure du possible, les difficultés de mesure liées aux évolutions technologiques permanentes de l'univers à étudier, ce qui permet des progrès continus du dispositif. Il souligne néanmoins que plusieurs étapes de modélisation, ayant un impact sur les résultats, n'ont pas encore fait l'objet d'un audit par le CESP.

¹ À titre d'illustration, les pré-traitements tels que l'exclusion temporaire de panélistes « atypiques », le traitement des « *outliers* » (i.e. l'élimination de visites par sous-domaine), ne sont pas couverts par le présent Audit.

A partir de ses différents contrôles et analyses conduits sur l'année 2025,

Le CESP considère satisfaisant :

- La maîtrise technique et l'expertise du terrain (validation du niveau de formation des enquêteurs sur chaque phase du recrutement, professionnalisme et rigueur technique lors des interviews, ainsi que la qualité de la prise de contact observée lors des écoutes réalisées par le CESP).
- Le taux de panélistes répondants supérieur à 90% pour chacun des trois panels.
- Le principe consistant à obtenir des résultats multi-devices à partir d'individus mesurés partiellement, compte tenu des difficultés à obtenir l'accord d'un panéliste pour être mesuré sur tous ses terminaux.

Le CESP émet des réserves sur :

- Le suivi de la navigation https sur ordinateur. En l'absence d'informations² pour contrôler le nombre et le profil des panélistes Ordinateur pour lesquels une partie de la navigation https n'a pas pu être remontée par le *meter* NetSight, le CESP est dans l'incapacité d'évaluer l'impact des restrictions de collecte sur la qualité des données, ainsi que celui du changement de version de *meter* déployé depuis juillet 2025.
- La part des panélistes bi- ou tri-mesurés qui sert de socle à l'élaboration des modèles de passage entre panels. Le Comité Scientifique souligne que le nombre total de panélistes bi- ou tri-mesurés est en dessous de 5 000 panélistes (en décroissance depuis 2021).
- Le recours à des modélisations pour quantifier l'usage des applications (ex : algorithme d'inférence pour identifier les applications en focus depuis iOS8) compte tenu de la sécurisation de plus en plus forte des systèmes d'exploitation, en particulier iOS, qui gêne le fonctionnement du *meter* RealityMine.
- Les couvertures France entière calculées sur des cibles non redressées en raison de l'incohérence des résultats obtenus (la couverture France entière est supérieure à la couverture calculée sur la population Internet Global).

Le CESP recommande :

- De fournir au CESP la méthodologie technique détaillée des solutions de mesure ainsi que le descriptif et les résultats des tests mis en place pour lever les limites techniques (ex : la modélisation du temps passé sous iOS pour TikTok ; la validation des résultats après application de l'algorithme d'inférence de RealityMine ; la difficulté à remonter le surf https sur ordinateur par le *meter* NetSight de Nielsen).
- De poursuivre les évolutions au niveau des *meters* et applications de mesure afin de n'exclure aucune navigation des internautes et de mesurer les applications au premier plan, quel que soit le système d'exploitation du smartphone ou de la tablette.
- D'améliorer le redressement de chaque panel en fiabilisant la qualité des données théoriques, sachant que certains résultats du Baromètre des Équipements sont toujours ajustés par Médiamétrie.

² Cf. Recommandation dans le rapport d'audit 2024.

Le CESP recommande aux utilisateurs :

- D'être vigilants sur la significativité des résultats, en particulier compte tenu de l'extrême faiblesse des seuils de publication des résultats à la case (à partir de 50 individus virtuels).
- En raison des incohérences observées entre les couvertures France entière et Internet Global, d'être vigilant sur l'exploitation des couvertures France entière pour les cibles non redressées.
- De notifier que l'univers de mesure ne tient pas compte de l'ensemble des systèmes d'exploitation et d'avoir à l'esprit que tous les modèles de smartphones, ordinateurs, tablettes et versions d'OS ne sont pas éligibles à la mesure.
- De mener une réflexion avec l'interprofession pour définir un nouvel indicateur en remplacement de la notion de page qui n'est plus pertinente, étant donnée l'évolution des techniques de programmation des sites et applications.
- De noter que l'audience des contenus vidéo digitaux visionnés et des flux audios ne font pas partie du champ de la mesure. Les usages audios et vidéos sont pris en compte dans la mesure. Ils ne sont en revanche pas identifiés.

Dans le cadre de la prochaine mesure,

En janvier 2026, Médiamétrie a lancé un appel d'offres pour la refonte de la mesure d'audience d'Internet. Le CESP et son Comité Scientifique suivront avec attention la solution qui sera retenue afin d'en évaluer, le moment venu, la pertinence méthodologique au regard des objectifs de l'étude et des attentes du marché.

Le CESP recommande notamment :

- De retenir des solutions de mesure (*meters*) technologiquement évolutives, garantissant l'exhaustivité de la navigation quel que soit l'écran et capables de compenser les restrictions de collecte, telles que celles liées au protocole https ou à la gestion des applications mobiles.
- D'intégrer une composante *single source* composée de panélistes dont les usages internet sont mesurés sur plusieurs *devices*. Ce sous-échantillon devra permettre une observation réelle, et non modélisée, des audiences dupliquées afin de fiabiliser les futurs modèles de fusion.
- De faire évoluer le périmètre de la mesure en intégrant notamment la mesure des contenus au sein des réseaux sociaux.
- De s'interroger sur le périmètre de la mesure pour l'étendre à d'autres appareils tels que les téléviseurs connectés, les consoles de jeux, les systèmes automobiles... qui sont de plus en plus utilisés pour accéder à internet.
- De supprimer l'étape de calage sur les pages *site-centric* notamment car elle repose sur une métrique imprécise en raison de l'évolution constante des techniques de programmation des sites et des applications.
- De fixer un objectif de taux de recensement à 90% pour la mise à jour annuelle des caractéristiques des panélistes, conformément aux pratiques habituelles dans les études de référence.

Le Comité Scientifique
Le 9 juin 2026